# La culture du maïs dans les environs de Paris, et plus au Nord, vue par la Société royale et centrale d'agriculture en 1840

Par Christian FERAULT<sup>1</sup>

On sait que la Société publie, à partir de 1837, un Bulletin des séances mensuel, avec regroupement ultérieur annuel, dans le but de vulgariser plus rapidement ses échanges et ses rapports là où il est nécessaire de le faire c'est-à-dire auprès des agriculteurs en passant par les notables, les personnes éclairées et les gazettes<sup>2</sup>.

Le tome premier de ce Bulletin, dans une période donc de mise en place, couvre les années 1837 à 1840. C'est un fort volume de 735 pages.

En 1840<sup>3</sup>, il contient, un rapport de la séance du 17 juin, un ensemble de textes intéressant la possibilité de la culture du maïs avec succès dans les environs de Paris, voire plus au Nord.

### 1. Plusieurs écrits successifs issus de cette séance

On distingue trois ensembles:

- un début de séance, parmi les points d'affaires courantes, avec indication d'un rapport favorable de deux Associés quant à l'intérêt de présenter le travail soumis par le pétitionnaire ;
- la communication intitulée « Observations sur la culture du maïs dans les environs de Paris »;
- un extrait conséquent du rapport sur la communication faite.

Au-delà de l'intérêt du thème dans son époque, c'est aussi un moyen de constater comment la Société opérait en la matière en 1840 et de montrer tout le sérieux qu'elle mettait dans sa démarche scientifique et technique, tout en admettant pour examen une communication faite directement par un agriculteur, au moins son expérimentation.

### 2. Le texte de présentation

La Société a donc reçu d'un certain BRUNET, pasteur du culte protestant à Nanteuil-les-Meaux<sup>4</sup>, une communication « relative à la culture du maïs dans les environs de Paris », à la suite de quoi, une Commission composée de trois Membres : BRONGNIART<sup>5</sup>, LECLERC-THOUIN<sup>6</sup> et VILMORIN<sup>7</sup>, ce dernier en qualité de rapporteur mais absent ce 17 juin, a été nommée. Son court rapport de synthèse est lu en séance par le premier.

La Commission estime intéressants les résultats obtenus mais qu'ils nécessitent « de nouvelles épreuves sur le plus grand nombre de points possible, dans les départements du nord et du centre de

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Directeur de recherche honoraire de l'INRA, membre émérite et Vice-secrétaire honoraire de l'Académie d'agriculture de France.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> FERAULT C., 2022. La Société d'agriculture de Paris de 1816 à 1870. Une Histoire de l'Académie d'agriculture de France, Tome 2, préface de Philippe KIM-BONBLED, Paris, L'Harmattan, 341 p.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Bulletin des séances de la Société royale et centrale d'agriculture, tome premier, de 1837 à 1840, 614-627.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Commune (77100) située au sud de Meaux, bordée à son nord par la Marne, 1 344 habitants en 1836, 6 225 en 2019.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Adolphe (1801-1876), Associé ordinaire le 15 mars 1837, Vice-secrétaire de 1846 à 1876, Membre de l'Académie des sciences, décédé le 18 février.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Oscar (1798-1845), Associé ordinaire le 20 août 1828, Secrétaire perpétuel le 12 janvier 1843 jusqu'à son décès le 5 janvier.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Pierre-Philippe-André LÉVÊQUE de, Membre résidant le 11 avril 1804, Correspondant de l'Académie des sciences, décédé le 21 mars 1862.

la France afin que l'expérience confirme son efficacité [...] ». Par ailleurs, elle propose que le texte produit soit imprimé dans le Bulletin des séances et qu'il soit adressé des remerciements à l'auteur.

A la suite de cette communication, quelques observations sont faites – sans que les intéressés ne soient cités – notamment sur la profitabilité de la culture du maïs sous le climat de Paris. Le rapporteur insiste sur le fait que les procédés ou modes de culture avancés sont *simples et d'une application facile*.

Les conclusions sont ensuite adoptées.

#### 3. Les Observations de Monsieur BRUNET

Elles sont ordonnées comme à l'époque : on *ressent* le fil conducteur mais il n'y a pas de repères ; l'écrit soumis est d'une grande clarté.

L'année précédente – donc en 1839 – l'auteur de la communication avait

Observations sur la culture du maïs dans les environs de Paris.

A messieurs les président et membres de la Société de royale et centrale d'agriculture.

transmis à la Société, *par l'entremise de son honorable ami, M. BATEREAU d'ANET*, des épis obtenus de sa récolte à Nanteuil, afin de prouver « *la beauté et la parfaite maturité* [de ceux-ci], *et que ni le terrain ni le climat de la Brie ne s'opposent à la culture de cette précieuse céréale* ».

Il apporte aujourd'hui de nouveaux témoignages des résultats obtenus en estimant que cela pourrait être obtenu dans tout le nord de la France, et s'étonne d'un écrit contenu dans le Bulletin d'avril et mai, en compte rendu de la séance du 20 février 1840 – en indiquant la page 344 qui n'a pu être retrouvée – dans lequel des réserves sont émises par DEBONNAIRE de GIF<sup>8</sup> évoquant des essais menés il y a quelques années par la Société royale d'horticulture, avec concours, ayant abouti dans les départements proches de Paris à des résultats négatifs quant à l'intérêt d'une telle spéculation.

BRUNET note ces constats mais maintient ses succès au cours de trois années consécutives d'expériences couronnées de résultats positifs. Alors, pourquoi une assertion contraire? Et l'auteur des Observations s'interroge sur les causes de cette distorsion d'opinions :

- le maïs ne vient pas en concurrence avec les céréales : il est une plante sarclée destinée « à occuper l'improductive jachère et à en opérer l'entière suppression » ;
- sa productivité est sans appel par rapport aux autres céréales et il fournit une masse importante d'aliments pour l'homme « et pour les animaux qui le servent » ;
- les sols des environs de Paris lui conviennent, à l'exception de rares supports trop compacts ou marécageux;
- le climat en est-il la cause ? Certes, il y a des préjugés conduisant à affirmer que le maïs ne peut croître et mûrir que là où le raisin prospère. Or, les épis présentés deux années de suite témoignent du contraire.

Où ont-ils été semés puis cultivés ? dans un sol limoneux d'une parcelle entourée de grands arbres. Non sans humour, BRUNET évoque un renouvellement du miracle de Gédéon<sup>9</sup> avec arrêt du soleil sur ses maïs. Et d'affirmer que les mauvais résultats obtenus par d'autres proviennent « *de l'impéritie ou la maladresse de ceux qui en ont fait l'essai* », en ajoutant cette maxime du Grand Homme<sup>10</sup> : *vouloir, c'est pouvoir*.

Si l'on veut parvenir à de bons résultats, il faut suivre certaines règles :

\_

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Louis-Charles, Vicomte, Associé ordinaire le 3 août 1831, décédé le 11 mars 1855.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Personnage biblique du Livre des Juges appelé par Dieu pour vaincre les Madianites. Le miracle est également qualifié « *de la rosée* ».

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Alfred de MUSSET.

- placer le maïs dans l'assolement à la place de la jachère ;
- préparer le terrain par « un bon labour d'automne immédiatement après l'emblavaison d'automne » puis, en fin d'hiver, un second ;
- semer vers mi-avril *par un troisième labour*, à la dose de 40 litres/ha, à la volée ou en ligne *peu importe*, à une profondeur ne dépassant pas 5 cm;
- pratiquer un fort binage au stade trois feuilles, en laissant un espace d'un demi-mètre entre les pieds (ceux en excédent servant à occuper les vides) ;
- biner une seconde fois quand les plantes atteignent un mètre et opérer un buttage en prenant soin de ne laisser croître que le maître-brin. Tout ce qui est coupé sert aux animaux qui en sont friands.

Selon l'auteur, l'ensemble est « l'œuvre des femmes et des enfants [...] toujours la hotte sur le dos » et qui prendront soin de ne laisser que deux épis aux brins les plus fortes, et à ceux qui sont faibles ne leur permettre d'en produire qu'un seul ;

- fin août, castrer au-dessus du *pédicule* de l'épi supérieur, opération qui offrira beaucoup de nourriture au bétail ;
- à la mi-septembre, couper toutes les feuilles ;
- en fin de ce mois, rabattre par torsion le haut de la tige sur elle-même de façon que les épis aient leur extrémité tournée vers le bas; une opération délicate car il y a risque de détachement. Il est affirmé que cette pratique nécessite les interventions de quatre femmes pour venir à bout d'un hectare en une journée.

BRUNET insiste sur l'importance de cette intervention, favorable à cette époque à une maturité satisfaisante [« *un état parfait* »], en raison de l'interruption de l'essentiel de la circulation de la sève :

 dix jours après, soit à la mi-octobre, commencer la cueillette, ce qui conduira à « livrer le champ à l'emblavaison » à un moment favorable.

Quant à la récolte obtenue, elle est dépouillée de ses enveloppes, grossièrement tressée grâce à cellesci, puis suspendue grâce à des perches et des cordes dans le grenier, état dans lequel elle se conservera longtemps.

L'auteur croit bon de souligner que l'égrenage sera « l'œuvre des femmes et des enfants [...] plutôt un amusement qu'un travail pénible ».

Au total, cette culture, remplaçant l'improductive jachère, sera très efficace, grâce aux binages, pour la destruction des mauvaises herbes.

BRUNET soulève une ultime critique, celle du fumier et *des bras* nécessaires pour les céréales. Sa réponse est simple : il faut se tourner vers les pratiques observées en Charente, Charente-Inférieure et au sud des Deux-Sèvres où les agriculteurs apportent sur les parcelles portant du maïs le fumier et les *engrais* que peuvent leur fournir les manouvriers de leur voisinage, ceux-ci, avec leur famille, prenant soin de la culture jusqu'à la récolte qui est alors partagée entre les deux parties, ce « *qui concourt à les tenir dans l'aisance* ».

En conclusion, l'auteur juxtapose le haut rendement [« un produit double de celui que peut donner la plus féconde de toutes les autres céréales »], le caractère sain des produits pour l'homme et les animaux, et la marche que le maïs devrait avoir partout, en allant de pair avec la pomme de terre au détriment des jachères. Avec ces deux productions providentielles, le pays « pourrait nourrir cinquante millions d'habitants, mangeant le pain à 20 centimes le kg et la viande à 50 ».

Au-delà de la méthode employée par la Société en cette matière mais aussi de façon générale et qui suscite le respect, on peut être surpris par les preuves apportées par un agriculteur – certes

deux années successives – qui consistent en un certain nombre d'épis... avec quelles preuves de leur origine réelle, des conditions de leur culture, des superficies en cause... ?

La Commission a pris le temps de répondre de façon argumentée, mais pourquoi ne s'est-elle pas rendue sur les lieux ... peu distants ? Et pourtant, le thème en valait la peine et aurait permis moult contacts et observations.

## 4. Un extrait du rapport sur la communication

Ce texte est solidement construit, ce qui n'étonnera pas venant des membres de cette Commission et, en particulier, de son rapporteur.

Extrait du rapport sur la communication de M. Brunet, relative à la culture du mais, par MM. Leclerc-Thouin, Ad. Brongniart, Vilmorin, rapporteur.

Une intervention fixe bien la question : le maïs offre beaucoup d'avantages et il n'y aurait que des intérêts à l'étendre « au-delà des limites que l'habitude et, certainement aussi, des indications naturelles semblaient lui avoir assignées ». Toutefois, ces tentatives ont été infructueuses et l'idée qui en est sortie est que son extension ne pouvait dépasser de deux degrés environ au nord, la zone où est cultivée la vigne.

Or, les observations de BRUNET, en s'appuyant sur deux récoltes successives, indiquent que ce point de vue n'est pas fondé car il tient aux procédés de culture des essais précédents, insatisfaisants sous bien de leurs aspects.

Doit-on rejeter ces nouvelles affirmations visant à rendre profitable la culture du maïs dans le Nord ?

D'où une conclusion raisonnable : « *L'expérience seule décidera cette question* ». D'ores et déjà, plusieurs éléments vont dans le sens exposé :

- le mode de culture est conforme à ce qui se pratique plus au Sud mais il y a des adjonctions d'importance parmi lesquelles sont notés l'effeuillement complet, une fois la végétation très avancée, et la torsion des tiges facilitant l'achèvement de la maturité. Ces moyens artificiels n'auront-ils pas des influences néfastes sur la qualité des semences issues de tels lots ? Une remarque est cependant faite à ce sujet : la Commission s'est livrée à des semis de graines présentées et la levée a été bonne,
- une note infrapaginale expose des doutes sur l'intérêt des distances indiquées et rappelle le bénéfice pour la *grande culture* là où elle est pratiquée, d'espacements permettant de donner des façons avec des instruments à cheval, par exemple de 1 mètre en tous sens ou 1 mètre sur 0,65 m. Il faut à chaque plante de l'espace et de la lumière pour qu'elle puisse bien fructifier.

Deux aspects importants sont alors précisés :

- BRUNET a la grande culture en vue. Est-à-dire qu'il n'a expérimenté que sur une superficie faible, voire avec quelques pieds dans son jardin? Comment le savoir? rien n'est dit sur son exploitation;
- la variété qu'il a utilisée est grande et non précoce : « c'est le gros jaune ordinaire ou une variété analogue, circonstance que nous avions omise [d'indiquer] et qui est essentielle à noter ».

Par ailleurs, les échantillons fournis présentent une maturité satisfaisante [et la variété est cependant tardive]. Est-ce dû au climat de ces années récentes ?

En résumé, les produits présentés sont satisfaisants et offrent un véritable intérêt.

Faut-il aller aussi loin que BRUNET quant à ses conclusions et espérance – une culture en grand dans le Nord et le Centre de la France ? – sans doute pas rapidement car il faut multiplier les essais *en petit* sur le plus grand nombre de points possible. Si ces premiers résultats se trouvent confirmés, chacun sera à même d'en faire l'application qu'il estimera juste.

En conséquence, il est nécessaire que ces apports soient portés à la connaissance du plus grand nombre d'où la proposition de leur impression dans le *Bulletin des séances* et leur envoi aux rédacteurs des *Annales d'agriculture* à fin d'insertion.

Il sera écrit à BRUNET pour le remercier et l'encourager à poursuivre.

On note que la Commission considère, certes de bonne façon, ces *Observations* mais qu'en leur état, elle ne souhaite pas accorder de récompense à leur auteur.

Le début d'une longue histoire qui se concrétisera beaucoup plus tard grâce aux progrès des connaissances et spécialement à l'Amélioration des plantes...

\* \*

\*